



2 décembre 2021

TEST RAPIDE DE DÉPISTAGE DE COVID-19

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) demande depuis plusieurs mois d'avoir accès à des tests rapides de dépistage de la covid-19. Le ministère de la Famille (MFA) s'en occupe et l'AGPQ vous informe.

TEST RAPIDE POUR LES SERVICES DE GARDE

Les services de garde recevront sous peu une communication du MFA les informant de la distribution dans chaque garderie de tests rapides. Malheureusement, nous avons été informés hier que plusieurs de nos membres ont DÉJÀ reçu des livraisons de ces tests sans aucune communication préalable du MFA. Veuillez lire attentivement cet Infogarde qui mettra de la lumière sur le sujet.

ATTENTION : LA GARDERIE NE DOIT PAS ADMINISTRER LES TESTS AUX LES ENFANTS!

Voici ce qui ressort de notre discussion avec le MFA. Toutes les garderies recevront une quantité de tests rapides. À l'intérieur de la caisse, tout comme les masques, vous trouverez des petites boîtes qui contiennent chacune 5 tests. Marche à suivre :

- Vous conserver les boîtes de tests à la garderie (vous n'en faites pas la distribution). C'est seulement lorsqu'un enfant a des symptômes;
- Donc, lorsqu'un enfant a des symptômes, vous appelez le parent afin qu'il vienne chercher son enfant et vous lui remettez une petite boîte contenant les 5 tests;
- Les 5 tests sont destinés à l'enfant et la famille immédiate de cet enfant qui a des symptômes;
- Important : la garderie n'administre jamais les tests.

COMMENT LE PARENT ADMINISTRE-T-IL LE TEST DE DÉPISTAGE RAPIDE?

On nous dit que le parent n'est pas obligé de faire le test mais, pour ceux qui le désirent, des instructions concernant l'administration des tests rapides accompagnent l'envoi. De plus, il y a un lien spécifique avec vidéo que le parent peut consulter afin de bien comprendre le processus.

COMMENT RECEVOIR LES LIVRAISONS DE TESTS RAPIDES

Au moment, où nous avons parlé au MFA, la livraison des tests aux services de garde n'étaient pas encore finale. On nous a dit que ce ne serait pas comme la livraison des masques (ce ne sera pas les bureaux coordonnateurs qui en feront la distribution). Pour les régions éloignées, on nous a dit que les tests seraient livrés directement aux services de garde mais que pour les régions urbaines la méthode de distribution n'avait pas encore été retenue par le MFA.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

Ensemble, unis et fort!

Le conseil d'administration

ADHÉSIONS À L'AGPQ

Le conseil d'administration désire remercier tous les membres qui ont renouvelé leur adhésion. Votre soutien indéfectible au fil des années est le vent dans nos voiles! Le conseil désire également souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres qui se sont joints à notre grande famille cette année.

Si vous n'êtes pas membre de l'AGPQ et désirez le devenir, vous n'avez qu'à téléphoner à notre bureau au 514-485-2221 ou envoyer un courriel à correspondance@agpq.ca Il nous fera plaisir de communiquer avec vous. N'oubliez pas, plus nous sommes nombreux, plus nous avons l'écoute du gouvernement.

L'Association des garderies privées, souvent copiée mais jamais égalée !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

Pour devenir membre maintenant >



AGPQ
7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,
Montréal (Québec) H1M 2Y2
Tél : 514-485-2221 poste 0
Sans Frais : 1-888-655-6060
Web : www.agpq.ca